

Pétition

Ecole et religion 1



Accepté par la Session des jeunes par 116 voix contre 59

Année: 2010
Thème: Ecole et religion
Destinataire: Cantons
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

La Session des jeunes demande aux cantons un remplacement des cours de religions actuels par une branche obligatoire qui comprenne entre autres l'étude des religions et les questions éthiques. Cette branche devrait traiter, sur un pied d'égalité, des principales religions dans le monde et autres formes de croyance comme de non-croyance, de manière objective et correspondant au niveau scolaire. Les élèves devraient également se pencher sur les questions de l'éthique et de la philosophie, et l'enseignement serait assuré par une personne employée par l'État.

Justification:

Le but de cette pétition est d'encourager la tolérance et la compréhension à l'égard de ceux ayant d'autres croyances ou se définissant comme non-croyants.

L'enseignement serait traité différemment selon le niveau, afin de garantir un apprentissage approprié à l'âge des élèves. Les principales religions mondiales et les autres formes de croyance comme de non-croyance devraient être thématiques sur un pied d'égalité, afin de transmettre un spectre aussi large que possible et que l'objectivité soit assurée. Les religions pourraient p. ex. être traitées dans un ordre chronologique. Afin d'encourager l'esprit critique, l'éthique et la philosophie devraient aussi faire partie de cet enseignement. Le but de l'enseignement serait de parvenir à sensibiliser les élèves à d'autres visions du monde.

Les enseignements des religions, actuellement en partie très différents entre les cantons, seraient remplacés. Cependant, un enseignement religieux facultatif pourrait toujours être proposé par les Églises reconnues par les cantons, mais il relèverait de leur responsabilité.

Cette branche constituerait un enseignement obligatoire pendant la durée de l'école obligatoire, car il s'agit de transmettre des valeurs générales, neutres et transversales aux différentes croyances. L'enseignement serait donné par une personne employée par l'État, afin de garantir l'objectivité autant que possible.

Pour toutes ces raisons, nous sommes convaincus que cet enseignement permettrait d'améliorer la vie en commun en Suisse.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé